

Conseil d'administration du 14 avril 2022

Bientôt un nouveau Président du Conseil d'Administration de l'AFPA

C'est un conseil d'administration un peu particulier qui s'est tenu ce 14 avril, en présentiel et à distance, avec une partie des membres dont le mandat est en cours de renouvellement, le terme des 5 années étant arrivé à échéance.

C'est le cas du **Président du CA** : Jean-Pierre Geneslay ayant atteint la limite d'âge, il cède la place à **Jean-Marie Marx**. Ancien Haut-commissaire aux compétences (en charge de la mise en place du PICⁱ), il a également été DG de l'APECⁱⁱ, d'OPCALIMⁱⁱⁱ mais aussi DG Délégué de l'ANPE. Les membres du CA ont approuvé sa candidature à l'unanimité, mais celle-ci ne deviendra effective qu'après la parution du décret de nomination. En attendant, l'intérim de la présidence sera assuré par Nathalie Vaysse, adjointe du délégué général à la DGEFP (ministère de l'emploi).

C'est donc un spécialiste de la formation professionnelle et de l'emploi, contrairement à ses prédécesseurs, qui prend cette fonction peu connue des salariés ? Seul Yves Barou, Président omniprésent, avait marqué les esprits en son temps... **le nouveau Président a indiqué qu'il était confiant pour l'AFPA**, qui avait toujours réussi à faire face aux diverses réformes de la formation professionnelle.

Jean-Marie Marx avait participé en 2016 à une Table Ronde intitulée « *L'AFPA, opérateur du Service public de l'emploi* » organisée par la CGT à l'occasion des 70 ans de la création de l'AFPA, alors qu'il était Président du CNEFOP (Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle). Il expliquait avoir suivi l'AFPA tout au long de son parcours professionnel, soulignant que l'effort de formation dans le pays restait important, surtout pour les moins qualifiés (d'où l'importance de l'accompagnement proposé par l'AFPA via son hébergement et sa restauration). Il précisait aussi que les formations de l'AFPA contribuaient à la promotion sociale et apportaient des réponses aux transitions professionnelles. Il avait également évoqué un « *nouveau départ* » pour l'AFPA grâce à sa transformation en EPIC et de belles perspectives à venir. ([Retrouvez l'intervention complète ici](#)). De belles perspectives qui n'ont pas entièrement vu le jour, les dernières années ayant été très rudes pour l'AFPA et ses salariés.

Nous la CGT attendons du nouveau Président qu'il contribue à redonner à l'AFPA une place de premier plan dans le paysage de la formation professionnelle qualifiante, que l'Etablissement public devienne un moteur des transitions à venir et renoue avec le développement de l'Agence sur l'ensemble des territoires. Quant au Conseil d'Administration, espérons que ce nouveau Président saura impulser un fonctionnement plus dynamique en impliquant les administrateurs, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui où les décisions sont prises en amont et les réunions pour la forme souvent menées tambour battant. Le CA de l'AFPA doit devenir un vrai lieu de débats et non rester une simple chambre d'enregistrement !

Principaux points à l'ordre du jour du CA

Orientations stratégiques : comme à son habitude, la Directrice Générale a exprimé sa satisfaction quant à l'évolution des différents chantiers de la transformation en cours. La stratégie Village se poursuit (présentation d'une vidéo sur le Village d'Istres, un partenariat est mis en place avec l'Ecole nationale du Recyclage, des locaux vont être mis à disposition avec Open Classroom pour leur donner une existence territoriale, etc.).

Un point qui n'a cependant donné lieu à aucun débat avec les administrateurs.



Comptes 2021 : l'EBE, toujours négatif – et loin des attendus du plan de réorganisation – est pour la direction générale le meilleur résultat depuis 2012. Les raisons invoquées pour ce retard :

- Un CA inférieur aux prévisions pour la Promo 16/18, programme qui s'achève en 2022, et dont le renouvellement n'est toujours pas confirmé par l'Etat à ce jour.
- Une baisse moins importante des charges, du fait de l'augmentation historique des prix des fluides et l'énergie.

Une aide exceptionnelle de l'Etat (106 M€) a été versée cette année pour combler le déficit de trésorerie. L'AFPA est encore loin de voler de ses propres ailes. Les 2 représentants des salariés ont demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de ces « bons résultats » dans le cadre de la NAO 2022.

Concernant la Promo 16/18, la CGT regrette que l'Etat contribue à maintenir dans la précarité les salariés de la Promo qui se sont investis depuis des mois pour mettre en place ce nouveau dispositif, et sont dans l'incertitude quant à la poursuite de leur activité à l'AFPA. Certains anticipent et cherchent du travail ailleurs, faute de CDIisation. Va-t-on laisser partir toutes ces compétences et repartir de zéro ? En conséquence, la CGT s'est abstenue.

Autorisation de cession totale du centre d'Aurillac : conformément au PSE, le centre d'Aurillac va être vendu : c'est une association qui s'occupe de personnes en situation de handicap qui souhaite en faire l'acquisition.

La CGT a voté contre : la vente d'Aurillac signe la fin de la présence de l'AFPA sur le département du Cantal. Une décision incompréhensible pour la CGT, car le centre d'Aurillac aurait pu accueillir des plateaux mobiles de formation au moment où les questions d'aménagement du territoire, en particulier les territoires ruraux, deviennent incontournables.

Les prochains CA se dérouleront le 7 juillet et en septembre. L'un des deux CA se tiendra sur le site de Vénissieux (AURA) sur proposition de la Directrice générale et acceptée par les membres présents du CA.

Pour la CGT, ont participé à cette réunion : Béatrice Arsac (AURA), représentante des salariés en remplacement de Christian Filliot (parti en retraite), et Marie Buisson pour la Confédération CGT.

Montreuil, le 19 avril 2022

ⁱ PIC : Plan d'Investissement dans les Compétences

ⁱⁱ APEC : Association Pour l'Emploi des Cadres

ⁱⁱⁱ OPCALIM : Organisme Paritaire Collecteur Agréé de l'industrie agro-alimentaire, de la coopération agricole, l'agriculture et de la pêche

